

Procès-verbal

Conseil d'école du mardi 12 mai 2020.

Conseil d'école qui réunit les membres de l'école maternelle Bourgogne et de l'école élémentaire Gabrielle Colette.

Présents :

Enseignants : Mme Perronnet Elisabeth, Mme Doldinger Chantal, Mme Desbordes Anne, Mme Iahns Cécile, M Luccioni Paul, Mme Renaux Cecile, Mme Vaginay Agnes, Mme Gay-Regard Catherine.

Représentants des parents d'élèves : Mme Thévenet Jessica, Mme Karine Joly, Mme Chauvet Estelle, M. Bau Lorenzo.

Mairie : Mme Bignon Marie Christine, Mme Bonnetain, Mme Guillon Régine.

DDEN : M Perrayon Georges

Personnes excusées : Mme Bonnefoy Jennifer, Mme Emilie Moulin, Mme Mollon Lydie, Mme Bonin Magali.

Ordre du jour. Reprise de l'école le 18 mai 2020 après **une** longue période de confinement (Covid 19) qui a débuté en mars 2020.

Protocole sanitaire :

Un diaporama relatif au protocole sanitaire et à l'organisation de chaque école a été présenté et commenté. (Annexe 1)

Le protocole sanitaire a été envoyé à toutes les familles de l'école Gabrielle Colette ainsi qu'une note relative à l'organisation.

Le diaporama relatif à l'école maternelle présenté à l'instant sera envoyé à toutes les familles de l'école maternelle.

Les grands principes du protocole sanitaire : la distanciation physique, le respect des gestes barrières, la limitation du brassage des élèves, la désinfection régulière des

locaux et matériels, l'information et la communication à l'attention des parents et des élèves.

–Les parents doivent prendre la température de leur enfant avant de le mettre à l'école et leur inculquer les gestes barrières.

Deux personnes avec masques seront à l'entrée de l'école élémentaire pour réguler le flux des élèves.

A l'école maternelle, l'accueil des élèves se fera par les cours de récréation, chaque groupe d'élèves aura une entrée dédiée.

Les tables des classes sont installées à un mètre de distance.

Dans les classes et couloirs un sens unique de circulation est imposé grâce à un fléchage au sol.

Les élèves se laveront les mains en arrivant à l'école, en partant de l'école, avant et après la récréation, avant et après chaque repas.

Le port du masque est obligatoire pour le personnel.

Stabilité des classes et des élèves pour diminuer les contacts et brassages : les groupes d'élèves restent les mêmes et chaque élève a une table qui lui est attribuée.

Une salle est dédiée à recevoir et isoler un enfant ou un adulte qui présenterait des symptômes.

Un élève perturbateur qui ne respecte pas les gestes barrières peut être exclu.

En récréation la distanciation sociale est maintenue.

Désinfection et nettoyage des locaux et matériels, à midi et le soir.

Il y aura du savon dans chaque classe ainsi qu'aux toilettes et du gel hydroalcoolique si besoin.

Les classes seront régulièrement aérées.

La mairie assurera un nettoyage des classes avant l'ouverture de l'école.

Organisation pédagogique :

Nous avons organisé un sondage auprès des parents afin d'évaluer le nombre d'enfants qui reprendraient l'école.

En élémentaire, nous avons un potentiel de 80 élèves susceptibles de reprendre. Certains parents attendent.

Durant le mois de mai, 16 élèves seront accueillis chaque jour et 18 un jour sur deux (34 élèves en tout).

En maternelle 15 élèves au maximum seront présents chaque jour.

Certains enfants sont prioritaires (profession des parents) et scolarisés à temps plein. Les autres enfants devraient être accueillis un jour sur deux, car la mairie n'est pas en mesure d'assurer une garderie sur le temps scolaire et les enseignants doivent continuer à assurer l'enseignement à distance pour les élèves restés à la maison.

Les parents qui travaillent ont besoin d'un moyen de garde à temps plein. Là est le point faible du dispositif.

On répond pour l'instant à toutes les demandes, au mois de juin on adaptera l'accueil en fonction du nombre d'élèves.

Plusieurs familles dont les membres reprennent le travail ont insisté sur la nécessité d'un moyen de garde continue et non pas un jour sur deux, demandes auxquelles nous avons pu répondre car elles sont peu nombreuses pour l'instant. Cependant, selon les sondages effectués, ces demandes pourraient fortement augmenter au mois de juin.

Les garderies fonctionneront le matin, le soir aux horaires habituels, la mairie prendra en charge la restauration scolaire.

En élémentaire, il y aura trois groupes de travail pour l'instant à l'école. Chaque groupe sera pris en charge par un enseignant. Les enseignants qui n'ont pas de groupe travailleront à distance avec les enfants restés à la maison.

L'objectif est de donner à chaque enfant les mêmes contenus qui peuvent être adaptés en fonction des élèves.

En maternelle, chaque enseignant aura un groupe d'élèves qui sera un peu allégé l'après-midi.

La municipalité informe le conseil que la définition de la date d'ouverture des écoles est le fruit d'une concertation entre tous les maires de la communauté de communes. La date du 18 mai a fait l'objet d'une large majorité, afin de laisser un peu plus de temps pour s'organiser sans trop repousser non plus une reprise de toutes façons nécessaire.

Questions des parents.

- Les parents qui n'ont pas de masque mais qui souhaitent que leur enfant en ait à l'entrée de l'établissement, l'école ou la mairie a-t-elle prévu de leur en donner ?

L'école a des masques qui sont plutôt dédiés aux enfants présentant des symptômes et devant être isolés. Nous pourrions répondre à cette demande pour dépanner au début, mais les parents doivent prévoir de fournir un masque à leur enfant quand ils souhaitent qu'il en porte.

- L'agent municipal sera-t-il présent pour la sécurité des enfants et le respect de la distanciation des familles-enfants ?

Oui il y aura un agent municipal

- Les enfants qui seront en dortoir en maternelle comment est-ce organisé ?

Les matelas sont distancés pour respecter le protocole sanitaire.

- Comment est organisé le trajet école-cantine ?

Déplacement en file indienne, une corde aidera les enfants à maintenir la distanciation sociale tout en les sécurisant.

- Le restaurant scolaire prévoit-il des repas préparés en extérieur ou est-ce qu'ils seront faits maison comme avant ? Les parents doivent il prévoir un repas ? Si oui comment seront-ils conservés ?

Il n'y aura pas de changement dans la préparation des repas.

La distanciation sociale sera respectée grâce à l'agencement du restaurant scolaire qui sera revu.

- Comment le repas sera organisé ?

Lavage de mains avant et après chaque repas.

Distribution des repas : entrée, plat et dessert seront servis dans des assiettes différentes.

2 services au mois de juin si besoin, avec un temps entre les deux pour permettre la désinfection.

A ce sujet, La municipalité informe les parents d'un changement d'organisation, indépendamment de la crise sanitaire : il n'y aura bientôt plus de tickets à la vente, l'inscription à la cantine ne se fera plus le matin pour le jour même : il faudra s'inscrire le jeudi pour la semaine suivante, en ligne ou par téléphone.

Des informations plus précises seront communiquées à tous en temps voulu.

Les tickets achetés resteront valables le temps de la transition ou feront l'objet d'un avoir.

- Les repas de substitution seront-ils de nouveau mis en place pour les sans viande et sans porc ?

Non ce n'est pas prévu.

- Les cars scolaires seront-ils de nouveaux mis en place et comment ?

Les cars de St Germain la Montagne assureront leur service.

- Le péri scolaire sera t-il mis en place et comment ?

Oui, seulement sur inscription, le matin et le soir.

- Comment sera organisé l'emploi du temps des enfants ?

Les élèves resteront dans la même classe toute la journée, quelques activités en extérieurs pourront être organisées.

- Le programme reprendra-t-il là où il s'est arrêté avant le confinement pour revoir des choses non faites en classe ou pas ?

Il s'agira principalement de révisions, les élèves à l'école et ceux qui restent à la

maison suivront le même programme.

- Les classes seront-elles les mêmes qu'avant, avec les mêmes maîtresses ?

Non, en élémentaire il y aura trois groupes : CP/CE1, CE2, CM1/CM2 avec plusieurs enseignants selon les jours.

- Serait-il possible de faire cours en extérieur quand le temps le permet, comme cela est fait dans plusieurs écoles ?

C'est envisageable.

- Quels jeux vont être possible en cours de récréation ?

Des jeux ne nécessitant pas de se toucher ou d'échanger du matériel seront organisés.

- Si les parents souhaitent plus tard remettre leur enfant quelles sont les démarches ?

De nouveaux enfants seront accueillis au mois de juin. Un nouveau sondage sera réalisé pour organiser cet accueil au mieux.

- Les enfants qui restent à la maison continuent-ils comme actuellement l'école à la maison ? Si oui les enseignants peuvent-ils les envoyer à la semaine pour une meilleure organisation pour ceux qui ont plusieurs enfants ?

Oui le travail à la maison continue. Certains enseignants envoient déjà le travail à la semaine, quand ce n'est pas le cas, les parents peuvent décaler le travail afin de s'organiser.

- Certains parents trouvent que pour certaines classes, la différence de niveau n'est pas assez prise en compte dans les devoirs, peut-on davantage adapter les devoirs au niveau des enfants, au risque de les démotiver car trop difficiles et d'autres trop faciles... ?

La différenciation est difficile dans le travail à distance, les parents sont invités à différencier comme ils le peuvent en laissant certains exercices de côté, ou en donnant des exercices supplémentaires.

- Les leçons qui correspondent aux devoirs pourraient-elle être rappelées ou mises en pièce jointe car parfois les parents n'ont pas de lien entre devoirs et leçons correspondantes ?

Il ne faut pas hésiter à questionner les enseignants au cas par cas.

- Faire passer les devoirs par la poste ou les parents viennent les chercher à l'école.

C'est trop compliqué avec le retour des élèves, nous n'aurons pas la possibilité de gérer cela. Cela pose aussi des problèmes concernant le respect du protocole sanitaire qui indique que les parents doivent rester en dehors de l'enceinte scolaire.

Secrétaire de séance,

Anne Desbordes

Le Directeurs,

Paul Luccioni